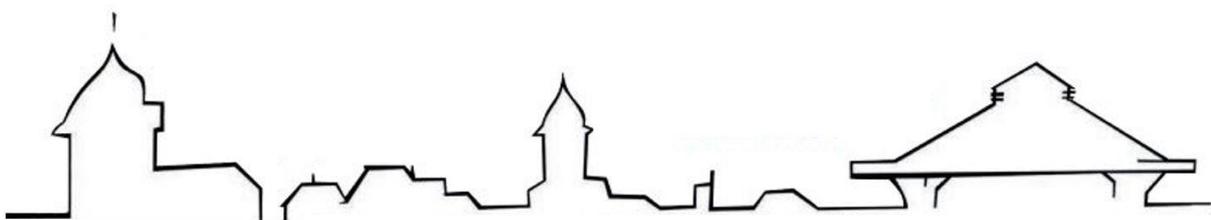




Rapport d'activité

Analyse financière de la commune 2014-2020



L'analyse financière rétrospective, réalisée en janvier 2022, concerne la période de gestion des exercices 2014 à 2020. Les données utilisées, exprimés en euros, sont issues des comptes administratifs de la commune, des données comptables comparatives entre 2014 et 2019 centralisées par le ministère de l'Économie et des Finances, et des données de populations de l'INSEE.

L'analyse porte sur le seul budget principal de la commune, les données des budgets annexes Caisse des écoles, Service eau & Assainissement et Centre municipal de santé n'étant pas prises en compte.

Selon les dernières données INSEE datant de 2015, la Ville de Montréjeau compte 2 863 habitants. Les comparaisons effectuées tout au long de cette étude concernent donc les communes appartenant à la même strate démographique, c'est-à-dire la strate de 2 000 à 3 500 habitants. Ces comparaisons restent toutefois à relativiser, le critère de population utilisé ne reflète pas la population réelle mais celle du dernier recensement, et n'inclut pas les éléments de la vie locale et les caractéristiques de notre territoire impactant les charges et les recettes de la commune.

TABLE DES MATIERES

PRINCIPAUX CONSTATS.....	7
Tableau de synthèse.....	8
Comparaison par habitant.....	9
LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	10
Stabilité des recettes fiscales	10
Baisse constante de la dotation globale de fonctionnement.....	11
LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	13
Baisse significative des charges de personnel	13
Augmentation des achats et des charges de gestion courante.....	14
Diminution des charges financières entre 2014 et 2020	15
LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	16
Une capacité d'autofinancement faible	16
Une capacité d'autofinancement qui ne permet pas d'investir	16
LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	18
Une recherche de subventions publiques efficace.....	18
D'une politique de désendettement à une politique d'investissement.....	18
LES ÉQUILIBRES FINANCIERS	21
Le fonds de roulement	21
Le besoin en fonds de roulement.....	21
La trésorerie	21
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	23
LES PISTES DE TRAVAIL.....	25
LEXIQUE.....	26

PRINCIPAUX CONSTATS

La situation financière de la commune reste relativement stable sur la période étudiée en raison d'une baisse des charges réelles de fonctionnement (-8,4 %) et d'une baisse des produits réels de fonctionnement (-8,2 %). Il en résulte un niveau de la capacité d'autofinancement (CAF) brute à la baisse.

Avec un taux d'imposition stable durant toute la période, le montant des impôts locaux reste supérieur de +16,1 % en 2014, et de +15,7 % en 2019 par rapport à la moyenne de la strate. La dotation globale de fonctionnement en baisse de -15,4 % entre 2014 et 2020, reste toutefois supérieure de +32,8 % en 2019 par rapport à la moyenne de la strate. Ainsi, en 2019, les produits de fonctionnement sont supérieurs de +25,7 % par rapport à la moyenne de la strate, et +10 % par habitant.

La baisse des charges réelles de fonctionnement s'explique essentiellement par une diminution significative de -8 % des charges de personnel sur la période étudiée. En 2019, elles représentent toutefois 573 € de charges par habitant et sont supérieures de 40,4 % par rapport à la moyenne des communes de même strate.

Après une situation critique en 2017 et 2018, la CAF est revenue à un niveau satisfaisant en 2019, soit 219 k€, pour augmenter de +33 k€ l'année suivante. Ce niveau est particulièrement bas en comparaison de la moyenne de la strate par habitant, la CAF nette étant très faible au regard du montant élevé des annuités d'emprunt.

Pour l'exercice 2019, le ratio « encours de la dette / CAF » indique qu'il faut à la commune 16 années d'autofinancement pour rembourser sa dette, contre 25 en 2015 et 7 en 2014. Cela reste largement supérieur à la moyenne des communes de même strate (6,2 ans).

Tableau de synthèse

<i>en milliers €</i>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat comptable	288	55	355	-92	-159	219	252	- 501
Produits de fonctionnement *	3 277	3 367	3 465	3 051	3 125	3 138	3 009	2 848
Charges de fonctionnement *	2 989	3 313	3 110	3 143	3 284	2 919	2 757	3 349
Capacité d'autofinancement brute	288	54	355	-92	-159	219	252	503
Ressources d'investissement *	228	430	500	819	2 118	1 460	920	1 136
Dépenses d'investissement *	393	551	415	-390	1 957	1 037	777	1 058
Encours de la dette au 31/12	1 957	1 750	1 519	1 713	3 121	3 640	3 400	2 992
Fonds de roulement	72	-266	47	37	39	681	439	193

* Produits et charges réels

Comparaison par habitant

en €	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
	par habitant	Moyenne de la strate										
Résultat comptable	101	154	19	156	121	153	-31	153	-55	157	76	167
Produits de fonctionnement *	1 144	893	1 161	899	1 180	891	1 038	909	1 069	913	1 095	927
Charges de fonctionnement *	1 043	738	1 142	743	1 059	738	1 069	756	1 124	756	1 019	760
Capacité d'autofinancement brute	101	155	19	156	121	153	-31	153	-55	157	76	167
Ressources d'investissement *	80	406	148	393	170	378	279	405	724	414	510	447
Dépenses d'investissement *	137	399	190	362	141	379	146	397	669	422	362	465
Encours de la dette au 31/12	683	710	603	697	517	685	583	702	1 068	701	1 270	703
Fonds de roulement	25	288	-92	332	16	351	13	377	13	386	238	379

9

* Produits et charges réels

LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

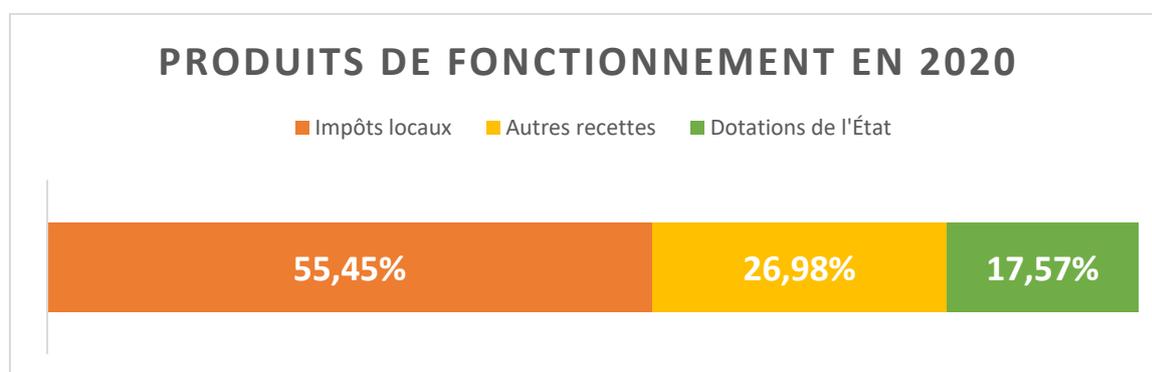
Les produits réels de fonctionnement diminuent de 8,2 % sur la période 2014-2020 passant de 3 277 k€ en 2017 à 3 009 k€ en 2020. En 2019, ces produits représentent un montant de 913 € par habitant contre 927 € par habitant pour la moyenne des communes de même strate démographique.

Les ressources issues de la fiscalité représentent la première source de recettes de la commune. Elles sont essentiellement composées des produits des impôts des ménages, soit la taxe d'habitation jusqu'en 2019, et la taxe foncière. La Communauté des communes Cœur & Coteaux Comminges perçoit les produits de fiscalité professionnelle. La Ville de Montréjeau reçoit en contrepartie une attribution de compensation versée par le groupement en fonction des charges transférées.

La commune reçoit également, et dans une moindre mesure, diverses taxes comme : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les droits de place, les abonnements au marché de la Ville et les taxes foncières sur baux commerciaux.

Les dotations et participations représentent la deuxième source de ressources de la commune. Ainsi, la Ville de Montréjeau perçoit la dotation globale de fonctionnement qui se compose d'une dotation forfaitaire et des allocations compensatrices de fiscalité directe locale qui compensent les exonérations décidées par l'État. Montréjeau perçoit également la dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation.

Les autres produits perçus par la commune proviennent des produits des services du domaine et ventes diverses (redevances d'occupation du domaine public, concessions dans les cimetières, redevances du golf, les loyers et locations de salles).



Stabilité des recettes fiscales

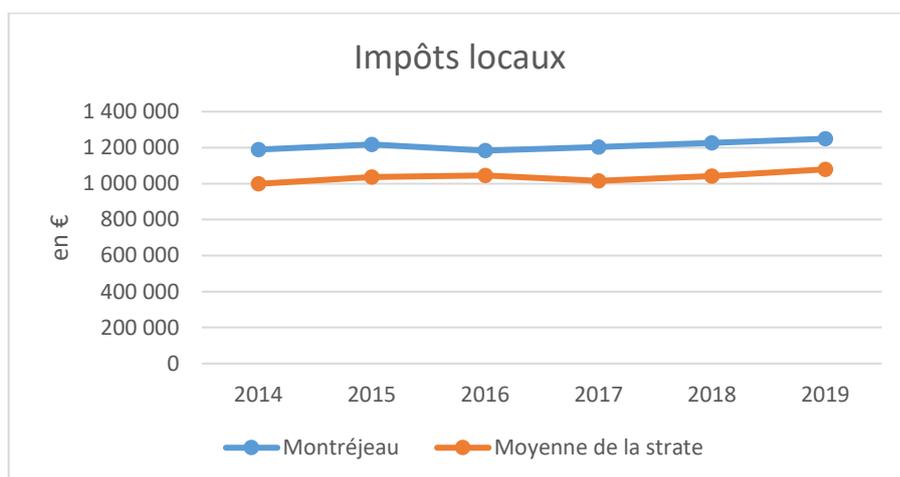
Sur la période couvrant 2014 à 2020, les taux d'imposition n'ont pas évolué. Le taux des deux taxes foncières s'élève à 21,76 % pour la taxe foncière des propriétés bâties, et 82,16 % pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties. Jusqu'en 2019, le taux de la taxe d'habitation était de 15,89 %.

en %	Taux à Montréjeau	Taux moyen de la strate	Rapport par habitant	Moyenne de la strate
Taxe foncière	21,76	17,71	1 021	1 087
Taxe d'habitation	15,89	13,21	1 091	1 222

Comme pour pratiquement l'ensemble des communes commingeoises, les taux d'imposition à Montréjeau restent élevés, mais cela ne signifie pas que l'impôt y est plus important. L'assiette sur laquelle est calculée cet impôt est la valeur des biens immobiliers. Or, dans le Comminges, ces valeurs

locatives sont inférieures à celles retenues dans les communes de même importance autour de Toulouse ou au nord du département de la Haute-Garonne.

Alors que les taux des taxes foncières et d'habitation pratiqués à Montréjeau sont supérieurs aux taux moyens de la strate, les recettes fiscales de la commune par habitant y sont inférieures. En effet, si le taux de la taxe foncière pratiqué à Montréjeau est de 21,76% et correspond à 1 021 € de recette fiscale par habitant, celui de la moyenne de la strate pourtant inférieur (17,71%) rapporte 1 222 € par habitant. Il ne faut donc pas comparer les taux mais combien cela coûte au contribuable.



Le montant des impôts locaux à Montréjeau reste toutefois supérieur de 15,7 % en 2019 (contre 16,1 % en 2014) par rapport à la moyenne de la strate. Il s'élève à 1 263 797 € en 2020.

Baisse constante de la dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est la principale ressource accordée par l'État aux collectivités territoriales. Elle est essentiellement basée sur des critères de population (2 863 habitants recensés par l'INSEE en 2015) et de superficie (8,21 km²). Cette DGF se complète par une dotation de solidarité rurale et une dotation nationale de péréquation.

	en €	Montant de la DGF	Par habitant	Moyenne de la strate
2020		541 649	192	-
2019		525 040	186	395 214
2018		513 410	182	389 088
2017		534 410	189	388 025
2016		554 410	194	408 214
2015		592 000	202	442 847
2014		640 000	218	483 092

Même si la DGF connaît une baisse constante durant la période, soit -15,4 % entre 2014 et 2020, elle reste supérieure de 32,8 % en 2019 par rapport à la moyenne de la strate.

La dotation de solidarité rurale (DSR) est attribuée pour tenir compte, d'une part, des charges qui supportent les communes rurales pour maintenir un niveau de services suffisant, et d'autre part, de l'insuffisance de leurs ressources fiscales, sur la part péréquation, et à 45% sur la part cible. Sur la période étudiée, la DSR a évolué de positivement de 38,4 % e, passant de 131 722 € à 213 757 €.

La dotation nationale de péréquation (DNP) est accordée selon plusieurs conditions parmi lesquelles son potentiel financier par habitant et son effort fiscal. De manière générale, le potentiel

financier par habitant d'une commune doit être inférieur à 105 % du potentiel financier moyen par habitant des communes de sa strate de population et son effort fiscal doit être supérieur à 85 % de l'effort fiscal moyen de sa strate démographique.

Sur la période étudiée, la DNP a évolué négativement de 2,4 %, en passant de 22 070 € en 2014 à 21 560 € en 2020.

<i>en €</i>	Montant de la DSR	Montant de la DNP
2020	213 757	21 560
2019	187 940	23 956
2018	162 786	26 618
2017	178 241	29 576
2016	162 579	32 371
2015	148 315	20 539
2014	131 722	22 070

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

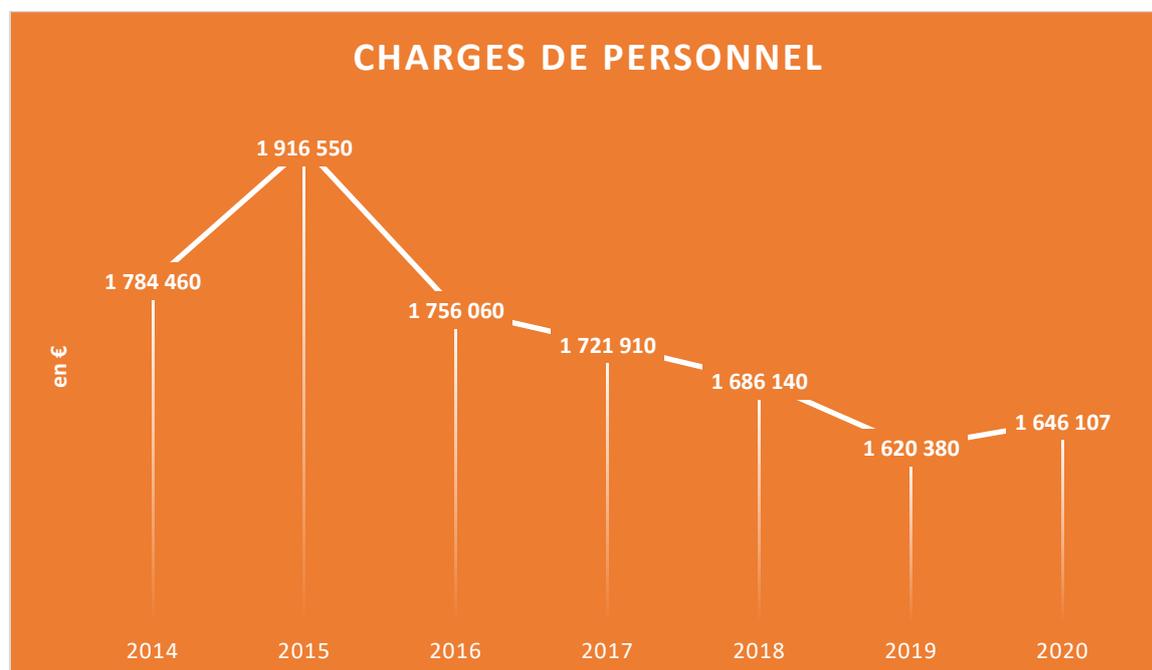
Les charges réelles de fonctionnement ont diminué de 8,4 % sur la période 2014-2020 passant de 2 989 k € en 2014 à 2 757 k€ en 2020. En 2019, ces charges représentent un montant de 1 019 € par habitant contre 760 € par habitant pour la moyenne des communes de même strate démographique.

Ces charges ont connu une hausse significative de 9 % entre 2014 et 2018, principalement liée à l'évolution des redevances de crédit-bail de biens mobiliers (+52 220 €), à l'évolution des coûts des assurances multirisques (+54 %), à l'entretien des bâtiments publics (+ 34 370,25 € entre 2014 et 2018) et à un résultat négatif de fonctionnement reporté en 2018 de l'ordre 45 159,45 €, à laquelle la Ville de Montréjeau a su répondre en 2019 et 2020 en diminuant les charges à caractère général et par un résultat de fonctionnement positif.

Baisse significative des charges de personnel

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses de la commune (59,4% du budget en 2020). Elles ont cependant enregistré une baisse de 8 % sur la période étudiée, portant leur montant à 1 646 107 € en 2020. Les ressources fiscales de la commune couvrent à 76,7 % la masse salariale (1 263 797 €).

Au 31 décembre 2021, la commune compte 55 agents en activité, dont 32 fonctionnaires et 23 contractuels non permanents. Parmi les fonctionnaires, 31 agents sont de catégorie C et 1 agent fait partie de la catégorie B. Seul le poste de directeur général des services, vacant à cette date, est affilié à la catégorie A. Parmi ces fonctionnaires, les trois principaux cadres d'emplois sont : adjoints techniques, adjoints administratifs et agents de maîtrise.



En 2019, les dépenses de personnel représentent toutefois 573 € de charges par habitant et sont supérieures de 40,4 % par rapport à la moyenne des communes de même strate démographique (966 137 €).

Augmentation des achats et des charges de gestion courante

Les charges des achats et de gestion courante constituent le deuxième poste de dépenses de la commune, soit 35,75 % en 2020. Elles comprennent les fluides, les fournitures, les travaux d'entretien, la maintenance bâtimementaires, ainsi que les indemnités des élus, les subventions et les participations pour les principaux postes de dépenses.

Alors qu'une baisse conjoncturelle des subventions et participations est constatée sur la période étudiée, l'ensemble de ces dépenses a augmenté de +13 % sur 7 ans.

Les subventions et participations versées s'élèvent en effet à 78 346 € en 2020, dont 37 760 € au bénéfice des associations montréalaises. La baisse constatée de -48 % par rapport à 2014 (151 660 €) se justifie principalement par des mesures conjoncturelles liées à la crise sanitaire du COVID-19, ayant impacté le subventionnement de fonctionnement pour la caisse des écoles et les subventions des associations. Ces charges restent toutefois supérieures de +2,2 % en 2019 par rapport à la moyenne de la strate.

Pour les achats et les charges externes, une augmentation de 222 230 € entre 2014 et 2019 est constatée, soit +25,8 % sur la période étudiée. Ces dépenses s'élèvent à 762 269 € en 2020, soit une diminution de -11,4 %. Jusqu'en 2019, cette augmentation a été constatée dans une moindre mesure sur l'ensemble du bloc communal national, soit +2,2 % en 2018 contre +1,6 % en 2017, après plusieurs années de baisse de ces dépenses. Ce retournement coïncidait avec l'arrêt de la chute des recettes non fiscales pour les communes.

en €	2014		2019	
	Montréal	Moyenne de la strate	Montréal	Moyenne de la strate
Achats et charges externes	638 780 €	576 748 €	861 110 €	609 819 €
Subventions et participations	151 660 €	119 514 €	111 540 €	109 129 €
Dépenses de contingents	152 420 €	95 053 €	112 000 €	81 548 €
Total*	942 860 €	791 315 €	1 084 850 €	800 496 €

* La somme des achats et charges externes, des subventions et participations, et des dépenses de contingents ne correspond pas au total des charges de fonctionnement.

Selon le type d'achats, ce mouvement est plus ou moins prononcé. Les charges les plus sensibles à l'évolution des recettes sont les achats de matières et de fournitures : eau, chauffage, carburants, entretien, fournitures administratives, etc. Les dépenses de services extérieurs (publicité et représentation, missions et déplacement, honoraires, etc.) sont moins liées au mouvement des recettes. Enfin, les dépenses courantes de services (location de locaux, assurances, entretien et réparation des locaux et des matériels roulants, etc.), plus contraintes, sont par nature moins touchées par ces fluctuations¹.

¹ Les dépenses de fonctionnement des communes et de leurs groupements : vers une légère accélération en 2019 ?, Bulletin d'information statistique de la DGCL, n°137, septembre 2019.

Diminution des charges financières entre 2014 et 2020

Les charges financières de la Ville de Montréal correspondent aux intérêts des emprunts contractés, des comptes courants et des lignes de trésorerie, ainsi que d'éventuelles pénalités de retard. Entre 2014 et 2019, Elles ont diminué de -17 %. Elles s'élevèrent à 68 581 € en 2020 (-5 %).

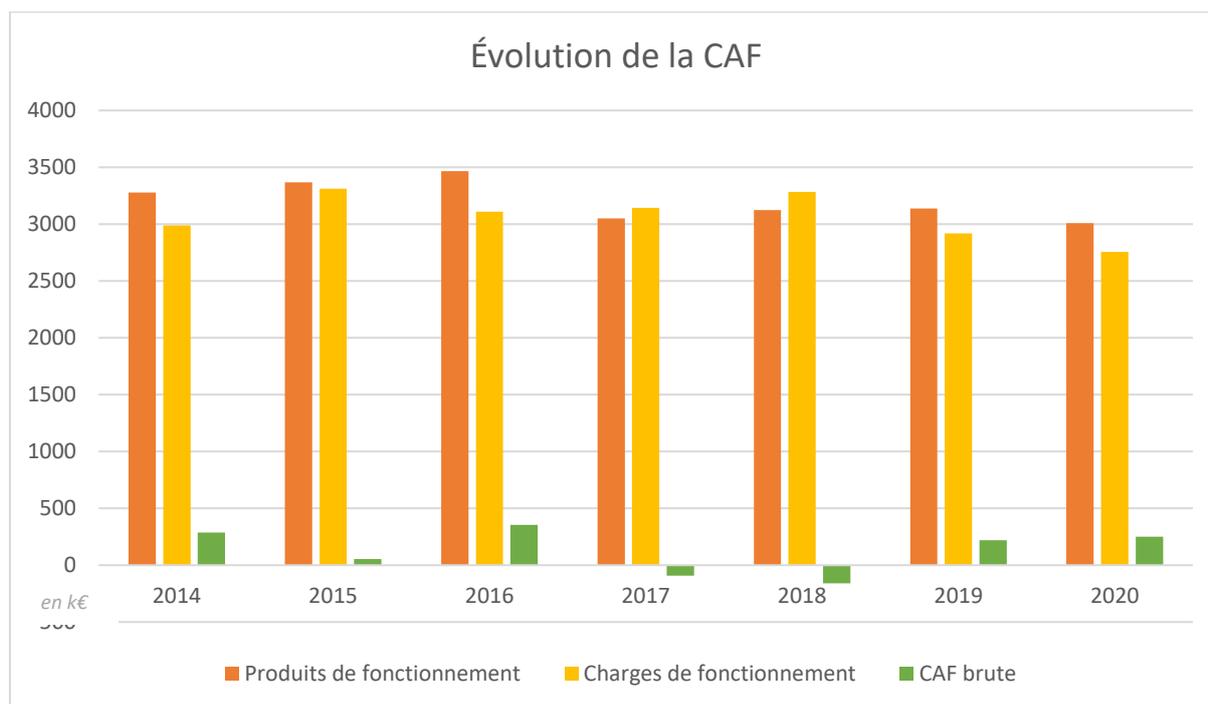
En 2019, les charges financières représentent 26 € de charges par habitant et sont supérieures de +26,4 % par rapport à la moyenne des communes de même strate démographique (53 312 €).

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement comme le remboursement de dette et les dépenses d'équipement. Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

Une capacité d'autofinancement faible

Sur la période, les produits réels ayant diminué (-268 k€) tout comme les charges réelles (- 232 k€), la CAF, soit la différence entre les deux, est logiquement en baisse (-36 k€).



La situation était critique en 2017 et en 2018 puisqu'au cours de ces deux exercices la CAF était négative (- 92 k€ en 2017 et - 159 k€ en 2018). Ainsi, les recettes de fonctionnement ne suffisaient pas à couvrir les charges, et à fortiori ne permettaient pas de financer les dépenses d'équipement. La CAF est revenue à un niveau satisfaisant dès 2019, soit 219 k€, pour augmenter de 33 k€ l'année suivante. Ce niveau est particulièrement bas en comparaison de la moyenne de la strate par habitant, allant d'une différence de - 32 k€ en 2016 jusqu'à - 212 k€ en 2018 ; il est à - 91 k€ en 2019.

Une capacité d'autofinancement qui ne permet pas d'investir

La CAF nette qui représente la CAF brute dont on déduit le remboursement du capital de l'emprunt, représente ce qui reste à la commune de son cycle de fonctionnement de l'exercice pour investir. Plus la CAF nette est importante plus la commune pourra investir avec un moindre recours à l'emprunt.

Du fait d'un montant élevé des annuités d'emprunt, la commune a une CAF nette très faible, voire fortement négative sur les deux années critiques de 2017 et 2018. En 2020, pour 100 € de recettes, la commune a constitué un peu plus de 8 € de CAF. 8 % des produits communaux permet donc d'autofinancer les dépenses d'équipement.

<i>en milliers €</i>	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CAF brute	288	54	355	-92	-159	219	251
Annuité de la dette	274	274	274	257	264	272	250
CAF nette	14	-220	81	-349	-423	-53	0,8

L'étude du cycle de fonctionnement, et en particulier de l'évolution de la CAF, fait donc apparaître une situation instable de la commune depuis 2014.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente la variation du fonds de roulement. Le fonds de roulement s'apparente à une réserve budgétaire et représente l'ensemble des excédents, ou parfois des déficits, accumulés au cours des exercices antérieurs.

Une recherche de subventions publiques efficace

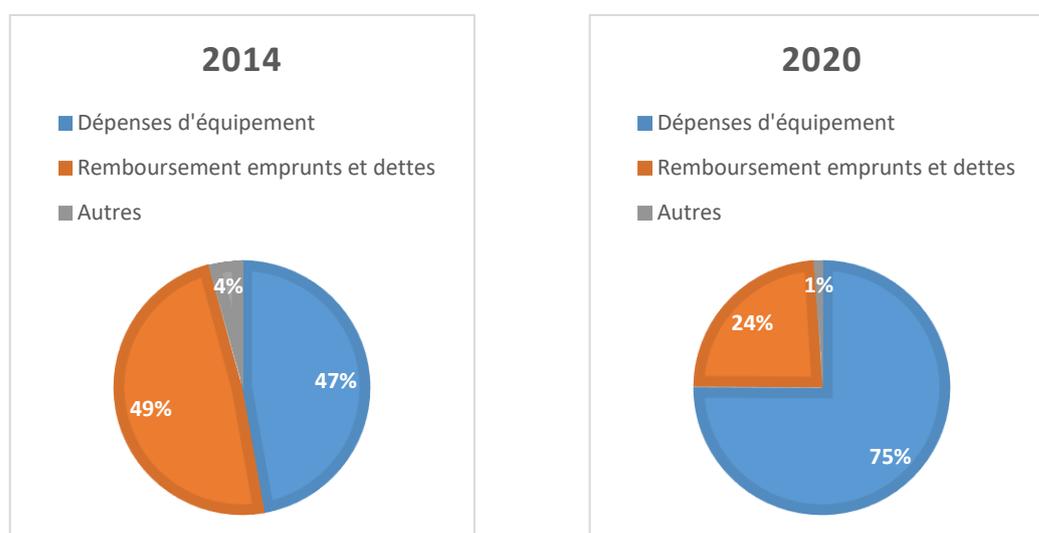
Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il correspond à la CAF nette à laquelle s'ajoutent les recettes d'investissement (dotations, subventions, plus-values de cession). En 2020, la commune dispose de 254 212,82 € pour ses dépenses d'équipement. Ce montant représente le financement disponible de la commune.

en milliers €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CAF nette	14	-220	81	-349	-423	-53	0,8
Dotations (dont FCTVA)	136	374	234	346	38	215	39
Subventions	24	25	83	8	352	176	213
Produits de cessions	0	0	0	0	0	0	0
Financement disponible	174	179	398	5	-33	338	254

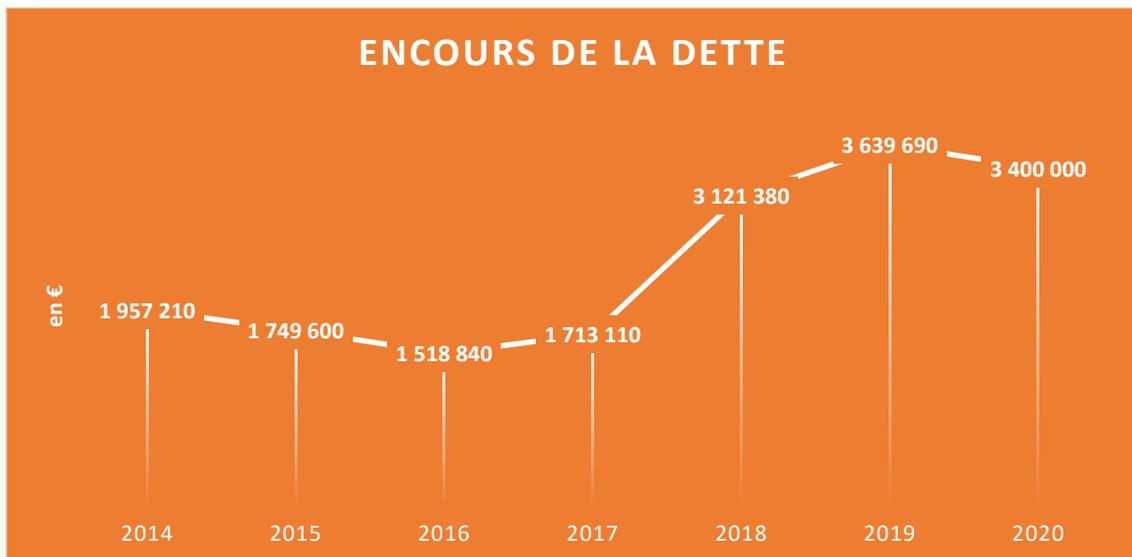
Au cours des exercices 2014 à 2019, en raison notamment du bas niveau de la CAF, le financement disponible a été faible voire négatif.

D'une politique de désendettement à une politique d'investissement

Après une politique de désendettement massive jusqu'en 2017, la dette est désormais au même niveau d'endettement qu'en 2007 avec plus de 3 millions d'euros. En 2014, le montant des emplois d'investissement de la Ville de Montréal était plus de trois fois moins important que la moyenne de la strate (392 750 € contre 1 066 204 € pour les communes de 2 000 à 3 500 habitants).



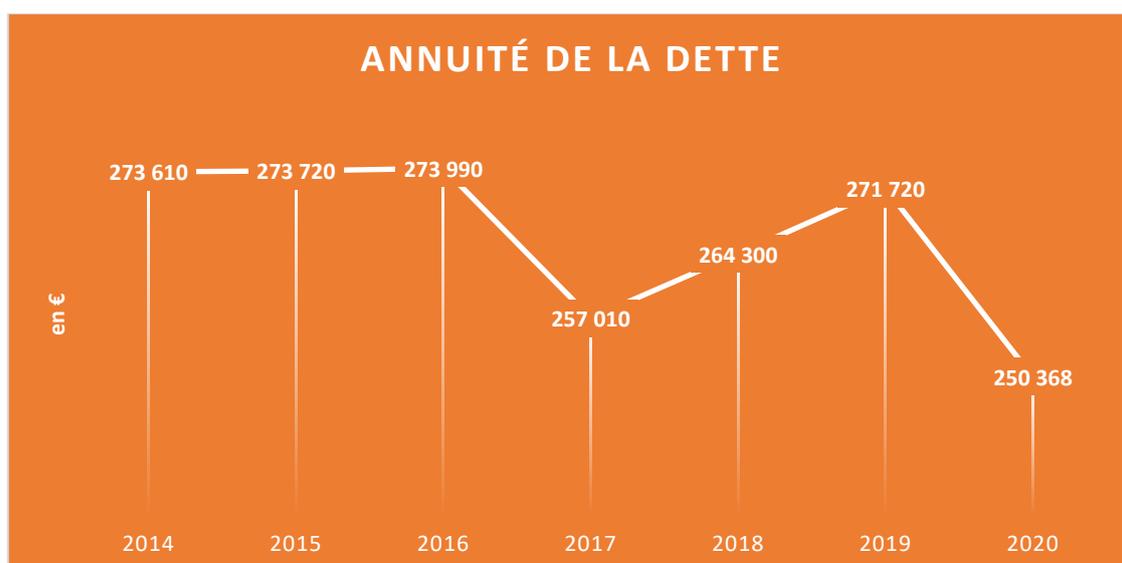
Mais alors qu'il y a douze ans, les raisons de cet endettement semblaient être associées à des charges de fonctionnement, aujourd'hui, cette dette est utilisée pour des charges d'investissement, soit la réalisation de l'Espace Jorda avec la Maison de santé et de son annexe hôtelière.



	en €	Par habitant	Moyenne de la strate
2019		1 104	718
2018		973	710
2017		556	707
2016		517	711
2015		603	725
2014		683	666

Annuité de la dette

L'augmentation des annuités générées par l'accroissement de la dette en 2018, n'est pas financée par l'impôt mais par l'encaissement des loyers de la Maison de santé.

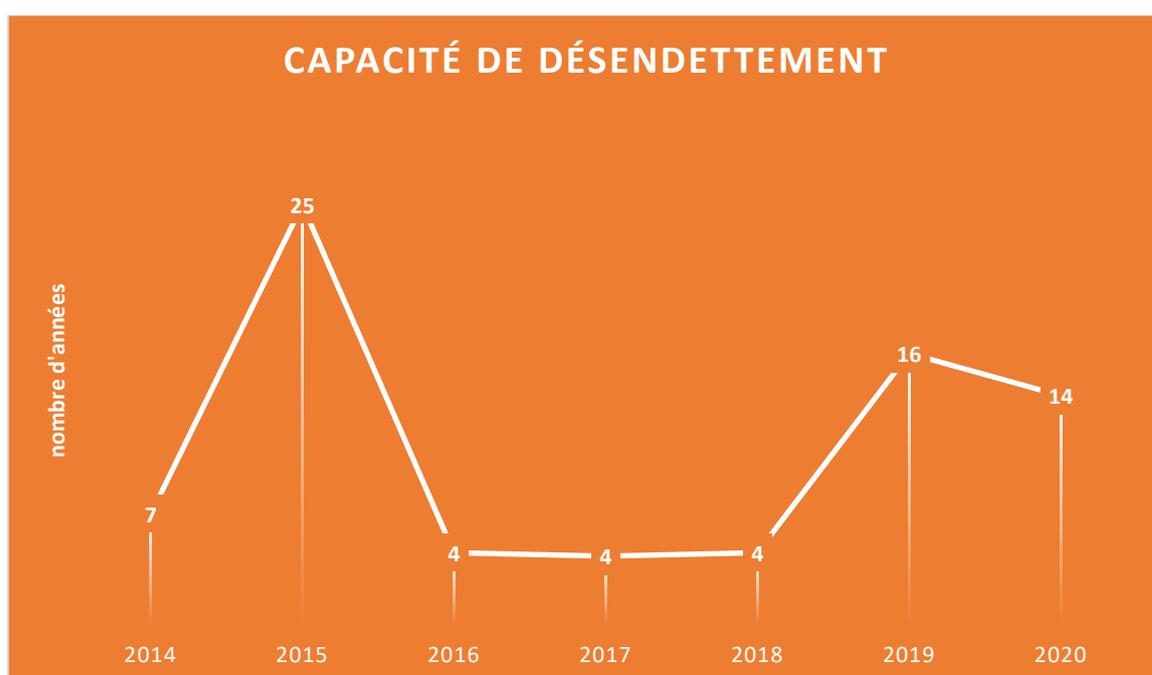


Le délai de désendettement se trouve quant à lui dans la moyenne de la strate sans grands écarts durant toute la période étudiée.

	en €	Par habitant	Moyenne de la strate
2020		89	-
2019		97	96
2018		93	93
2017		91	97
2016		96	102
2015		94	106
2014		93	99

Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est un ratio « théorique » qui calcule le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité du stock de dette dans l'hypothèse où la Ville de Montréjeau y affecterait l'intégralité de son épargne.



LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Le fonds de roulement

Le fonds de roulement s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Le fonds de roulement constitue également une réserve dans laquelle la collectivité pourra être amenée à puiser pour financer ses dépenses d'équipement.

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et les réserves, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation).

De 2017 à 2021, le fonds de roulement a été multiplié par plus de 15 passant de 37 181 € en 2017 à 578 478 € en 2021, ce qui représente pour le dernier exercice clos un montant de 207 € par habitant. Le montant de 1 141 783 € correspond au niveau moyen de fonds de roulement des communes de 2 000 à 3 500 habitants pour l'année 2020.

Evolution du fonds de roulement

en €	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Montant	72 050	-266 210	47 140	37 180	38 940	681 210	393 400
Montant par habitant	25	-91	16	13	14	244	141
Moyenne des communes de même strate	754 384	911 945	953 094	997 318	1 031 683	1 026 843	1 141 783

En 2021, le fonds de roulement permet de couvrir 63 jours de dépenses réelles de fonctionnement contre seulement 4 jours en 2017.

Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales). Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette pas encore payée vient diminuer ce besoin de financement. Le besoin en fonds de roulement traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.

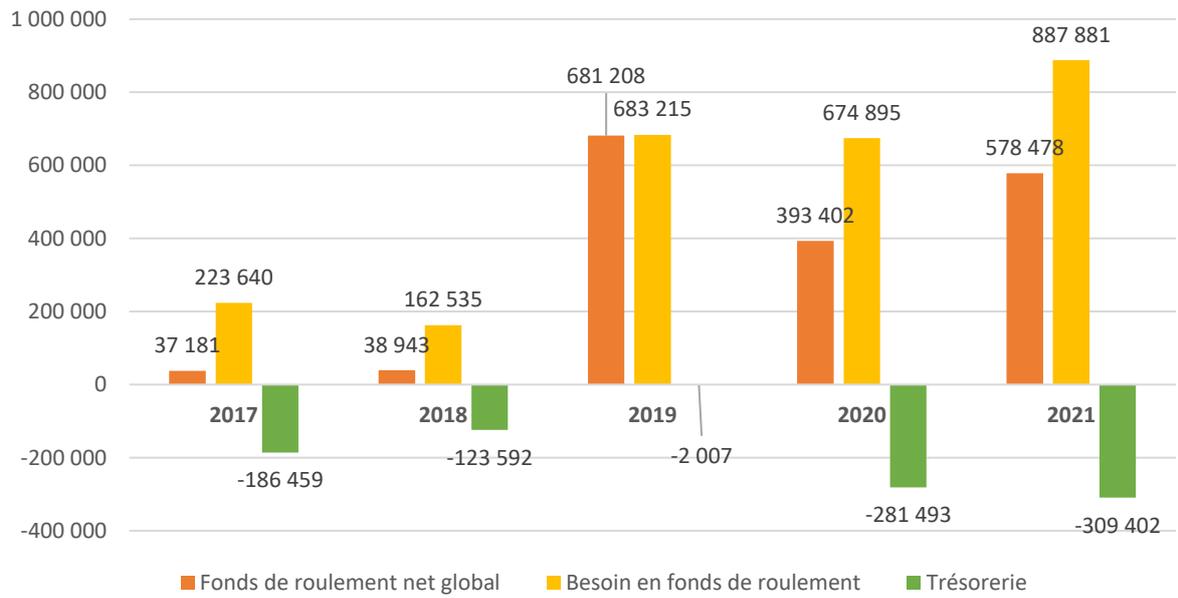
De 2017 à 2021, le besoin en fonds de roulement a été multiplié par 4 passant de 223 640 € en 2017 à 887 881 € en 2021, ce qui signifie que la commune paie ses dettes plus rapidement qu'elle ne recouvre ses créances et le différentiel s'accroît. Pour une gestion saine, le besoin en fonds de roulement doit tendre vers zéro pour optimiser le niveau de la trésorerie.

La trésorerie

La trésorerie comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

De 2017 à 2021, la trésorerie a été divisée par plus de 1,6 passant de -186 459 € en 2017 à -309 402 € en 2021.

Évolution des éléments du bilan



LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les indicateurs de performance

- E** Lorsque la performance de la commune est inférieure de plus de 20 % à la moyenne de la strate.
- D** Lorsque la performance de la commune est comprise entre -10 % et -20 % par rapport à la moyenne de la strate.
- C** Lorsque la performance de la commune est comprise entre - 10 % et +10 % par rapport à la moyenne de la strate.
- B** Lorsque la performance de la commune est comprise entre +10 % et +20 % par rapport à la moyenne de la strate.
- A** Lorsque la performance de la commune est supérieure de plus de 20 % à la moyenne de la strate.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019	MONTREJEAU	MOYENNE DE LA STRATE	INDICATEUR DE PERFORMANCE
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Total	3 137 930 €	2 496 508 €	A +25,7%
dont Impôts locaux	1 249 250 €	1 079 194 €	D* +15,7%
dont autres impôts et taxes	64 550 €	142 505 €	A* -56%
dont dotation globale de fonctionnement	525 040 €	395 214 €	A +32,8%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Total	2 918 770 €	2 053 140 €	E +42,1%
dont charges de personnel	1 620 380 €	966 137 €	E +67,7%
dont achats et charges de gestion courante	861 110 €	609 819 €	E +41,2%
dont dépenses de contingents	112 200 €	81 548 €	E +37,6%
dont charges financières	72 250 €	53 312 €	E +35,5%
dont subventions versées	111 540 €	109 129 €	C +2,2%
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT			
Total	1 460 360 €	1 224 429 €	D +19,2%
dont emprunts bancaires et dettes	728 000 €	218 844 €	E +33,2%
dont subventions reçues	183 600 €	211 815 €	D -13,3%
dont fonds de compensation pour la TVA	200 810 €	113 589 €	A +76,7%
EMPLOIS D'INVESTISSEMENT			
Total	1 037 250 €	1 266 686 €	B** -18,1%
dont dépenses d'équipement	822 590 €	986 840 €	B** -19,7%
dont remboursement d'emprunts et dettes	205 670 e	200 548 €	C +2,5%

* Du point de vue du contribuable

** Selon les ressources d'investissement

LES PISTES DE TRAVAIL

PISTE 1 : Proposer une analyse financière pluriannuelle aux élus tous les deux ans à minima, ou selon les besoins et les éventuelles évolutions significatives.

PISTE 2 : Instaurer des indicateurs de performance à chaque budget prévisionnel et compte administratif et se fixer des objectifs annuels en fonction.

Les indicateurs de performance seront élaborés selon un comparatif de la moyenne des communes de la même strate, selon les derniers éléments transmis par le ministère chargé des finances publiques.

PISTE 3 : Définir une gestion prévisionnelle des emplois et mener une politique de ressources humaines en fonction.

PISTE 4 : Définir avec les élus une stratégie financière prospective sur la période du mandat, en prenant en compte les aléas, les risques et les évolutions futures.

PISTE 5 : Élaborer une cartographie des risques financiers pour une meilleure anticipation des aléas.

LEXIQUE

Actif

A l'actif du bilan sont inscrits l'ensemble des biens du patrimoine (immobilisations pour leur valeur historique) ainsi que l'ensemble des éléments n'ayant pas vocation à y rester de manière durable (stocks, créances, trésorerie). L'actif immobilisé brut représente l'ensemble des immobilisations inscrites au bilan fonctionnel pour une durée supérieure à un an (dépenses d'équipement, titres de participations, opérations pour comptes de tiers). L'actif circulant désigne les stocks et créances qui se renouvellent au cours de l'exercice.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Autofinancement

Voir capacité d'autofinancement.

Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR représente, à la fin d'un exercice comptable, l'excédent des crédits consentis aux redevables de la collectivité (restes à recouvrer) sur les crédits obtenus de ses créanciers (fournisseurs, État). Une créance crée un besoin de financement ; la collectivité a constaté un produit, mais ce produit n'a pas encore été recouvré. A l'inverse, une dette génère une ressource ; dans ce cas, la collectivité a effectivement enregistré une charge, mais celle-ci n'a pas encore été payée. Un BFR négatif constitue une ressource. En effet, cela signifie que les sommes non encore décaissées sont supérieures aux sommes non encore encaissées.

Bilan

Le bilan présente la situation patrimoniale de la collectivité à la date de la clôture de l'exercice. Pour l'analyse financière, certaines rubriques du bilan sont reclassées afin de faire ressortir les grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité et d'apprécier son équilibre financier global.

Le bilan se présente sur deux colonnes : une colonne actif et une colonne passif. Il se découpe en trois grandes masses permettant de calculer trois grandeurs caractéristiques : les biens et financements à long terme (utilisés pour le calcul du fonds de roulement) ; l'ensemble des droits et obligations à court terme de la collectivité (calcul du besoin en fonds de roulement) et enfin la trésorerie dans son acception la plus large.

Capacité d'autofinancement (CAF)

Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...)

Capitaux et assimilés

Ce sont les fonds à disposition de la commune à long terme hors dettes financières (dotations, réserves, résultat de l'exercice, subventions d'investissement, opérations pour comptes de tiers...)

Charges de fonctionnement réels

En analyse financière M14, les charges réelles correspondent à des charges de fonctionnement qui donnent lieu ou donneront lieu à décaissement.

Financement disponible

Il représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes financières.

Excédent brut de fonctionnement (EBF)

Il correspond à l'excédent des produits courants sur les charges courantes. C'est la ressource fondamentale de la commune indépendante des produits et charges financières et exceptionnelles.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'investissements, les amortissements et provisions, les dettes financières à moyen long terme) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Produits de fonctionnement réels

En analyse financière M14, les produits réels correspondent à des produits de fonctionnement (hors cession d'actifs) qui donnent lieu ou donneront lieu à encaissement.

Réel

En analyse financière, la notion de réel diffère de celle d'encaissement ou de décaissement. Est considéré comme réelle, une opération qui a ou aura (au cours d'un exercice ultérieur) un dénouement en trésorerie.

Résultat de fonctionnement ou résultat comptable

Différence entre le total des titres et le total des mandats émis en classe 6 et 7 de la section de fonctionnement.

Trésorerie

C'est l'ensemble des liquidités disponibles en caisse ou au compte au Trésor et des valeurs mobilières de placement.